



Actuels élus DP/CE/CHSCT en vue de la mise en place du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés







**DUREE**21 heures de formation



## **FORMATEURS**

Consultant Formateur prévention des risques professionnels



# **NORD**

A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

#### **AISNE**

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

# FORMATION DES MEMBRES DU CSE / CSSCT Entreprise moins de 300 salariés

Cette formation permet d'acquérir les connaissances pratiques et législatives pour mener à bien leur mission.

#### **OBJECTIFS**

La formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique a pour objet :

- De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail
- De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

(Art. R. 2315-9 du code du travail)

#### **CONTENU**

#### La Prévention des risques Professionnels :

- Les fondements de la Prévention des Risques Professionnels [notions de Sécurité et Prévention]
- Les enjeux de la Prévention [humains, économiques, juridiques]
- Les acteurs de la Prévention [internes, externes]

### Mise en place du Comité Social et économique :

- Transition des ex-IRP vers le nouveau Comité Social et Economique
- Cadre d'implantation
- Composition du CSE
- Les principales différences par rapport aux anciennes instances
- Les atouts et les spécificités du CSE dans l'entreprise
- Les différents domaines de compétences : vie économique et financière, organisation
- de l'entreprise, santé et conditions de travail
- Obligation de discrétion

#### Attributions du Comité social et Economique :

- Rôle de négociation des membres du CSE
- > Rôle économique et professionnel du CSE
- Les domaines d'information, analyse des documents comptable,
- Rôle en matière de Santé, Sécurité et conditions de travail
- Mise en place d'une commission Santé, Sécurité et conditions de Travail (CSSCT)

#### Les moyens du CSE:

- Les heures de délégations
- Les budgets
- les formations
- La liberté de déplacement
- Les locaux
- ➤ Les panneaux d'affichage et les outils de communication
- L'accès au document unique et aux registres de l'entreprise
- Le règlement intérieur
- Les réunions
- Les ordres du jour
- Les procès-verbaux





#### Les missions du CSE en matière économique et sociale :

- La BDES
- L'organisation du travail et la formation professionnelle
- ➤ La politique sociale et culturelle
- > Le droit à l'expertise
- Le droit d'alerte

## Les missions du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail :

#### MISSION SANTE ET SÉCURITÉ

- Consultation en matière de Santé et Sécurité au travail
- Enquêtes et inspections (accidents de travail, maladies professionnelles,
- risques graves...)
- Droit à expertise (désignation de l'expert, financement, contestation...)
- Risques (Santé physique et mentale des salariés)
- > Focus sur certains risques par rapport à la nature des entreprises
- [Risques TMS / risques psychosociaux / risque routier / risque électrique /
- risque chimique / ...]
- Les outils d'identification des risques [grilles et check List]
- L'analyse des risques à priori [Différents outils : I TA MA MI/ ISHIKAWA/
- QQOQCP/...]
- Le document unique [Rappel législatif / Méthodologie d'évaluation des
- risques de l'entreprise / ...]
- La maitrise des risques [les mesures de prévention associée aux obligations
- > réglementaires]
- L'accueil des nouveaux
- Les entreprises extérieures [PPSPS/Protocole chargement-déchargement/...]

### **ANALYSE DES ACCIDENTS**

- Les enquêtes [quand et comment procéder]
- ➤ Le recueil des faits
- L'analyse des risques à posteriori
- ➤ L'initiation aux principes de la méthode de l'arbre des causes

## **GESTION DES SITUATIONS PARTICULIÈRES**

- > Droit d'alerte et de retrait
- > Atteinte à la santé publique et à l'environnement
- Cas des salariés intérimaires
- Cas particulier des enquêtes pour harcèlement

## Les missions du CSE en matière de communication :

- Les affichages, internet,
- Les permanences
- Les frais de communication

# L'organisation et l'animation collective sur la Santé et la sécurité au sein du comité :

- Le positionnement par rapport aux différents acteurs de l'entreprise : employeur/salariés/responsable sécurité/...
- Les relations avec les acteurs externes [inspection du Travail, CARSAT, ...]
- Identification des responsabilités de l'employeur
- > Focus sur la faute inexcusable
- Les ressources documentaires du CSE

NORD Conseil Nord 42 rue Duriez

AISNE

Merville

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr





## **PRE-REQUIS**

Aucun

# **MODALITES D'ANIMATION**

- ✓ Alternance de diverses méthodes pédagogiques : Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, , applicative...
- ✓ Avec techniques pédagogiques variées :
- ✓ Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires

## **VALIDATION**

Cette formation sera validée par qcm Une attestation sera remise à chaque participant

**NORD** 

A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

## **AISNE**

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 nigue.desein@a2s-conseil.fr

